

PROCESSUS D'ADMISSION POUR LES ÉLÈVES DE 1^{re} SECONDAIRE ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Pour être admis au programme Sports-Arts-Études, les élèves font l'objet d'une **double sélection** :

1^{re}: une sélection par la discipline sportive ou artistique

et

2^e: une sélection académique.

1. L'élève qui désire présenter une demande doit d'abord communiquer avec nos partenaires sportifs ou artistiques pour connaître leurs critères d'admissibilité. L'élève qui ne répond pas aux critères d'admissibilité de la discipline choisie sera automatiquement refusé. Cette démarche est donc essentielle dans le processus d'admission scolaire. Vous trouverez la liste de nos partenaires sur notre site internet :

<http://recitescapitale.ca/cardinalroy/disciplines.php>.

2. L'élève doit présenter un bon dossier scolaire. Les critères scolaires suivants sont des **balises** pour vous permettre d'évaluer l'admissibilité de votre enfant :
 - Avoir une moyenne générale de 80 % et plus;
 - Avoir des résultats scolaires au-dessus de la moyenne, et ce, dans l'ensemble de ses matières;
 - N'avoir aucun retard scolaire (matière ou année redoublée);
 - Avoir une attitude et un comportement positifs;
 - Être autonome dans ses apprentissages.

Pour faire une demande d'admission en 1^{re} secondaire

Vous devez compléter le formulaire d'admission disponible sur le site du Centre de services scolaire de la Capitale et suivre les directives;

- Vous ne pouvez faire qu'une seule demande d'admission, mais il est possible de faire votre demande dans deux choix de programme particulier;
- Si votre enfant ne fréquente pas le Centre de services scolaire de la Capitale (CSS), vous devez transmettre les documents requis avant la date limite du 22 octobre 2021 selon les modalités proposées par le CSS de la Capitale.
- **Ces étapes doivent être effectuées dans l'ordre. Seuls les dossiers complets recus avant le 23 octobre seront acheminés à l'école Cardinal-Roy.**
- Pour les admissions tardives (après le 22 octobre 2021), le comité pourra analyser votre demande si des places sont encore disponibles. Les modalités d'inscription tardives seront affichées sur le site internet de Cardinal-Roy à la fin du mois d'octobre.
- Toutes les informations et les documents relatifs à l'admission sont disponibles à l'adresse : <https://www.cscapitale.qc.ca/inscription-scolaire-au-secondaire-programmes-particuliers/>

Réponses possibles du comité d'admission en novembre 2021

Plusieurs scénarios sont possibles à la suite d'une candidature :

Le candidat	Acceptation par l'école et la discipline sportive ou artistique choisie.
Le candidat est	Contingemment dans la discipline : placement sur une liste d'attente; Contingemment scolaire: placement sur une liste d'attente. *Une mise à jour des dossiers en attente sera faite par l'école dans le mois suivant.
Le candidat	Refus de la candidature par la discipline malgré un dossier scolaire admissible; Refus de la candidature pour dossier académique insuffisant malgré l'acceptation par la discipline; Refus de la candidature pour dossier académique insuffisant et refus de la discipline.

Demande de révision

Les répondants d'un élève peuvent demander une révision de la décision en présentant une requête directement à l'école par courriel en y joignant le bulletin de juin 2022. Le comité analysera les demandes de révision selon les places encore disponibles.

Frais de scolarité et frais de participation à une discipline artistique ou sportive

- École : Environ 600 \$ incluant le transport du midi entre l'école et la discipline.
- Discipline : Contacter le responsable de la discipline pour les détails des frais.
(Vous trouverez les coordonnées des responsables à l'onglet DISCIPLINE du site Internet de l'école Cardinal-Roy)

Pour obtenir plus d'informations concernant l'admissibilité de votre enfant, n'hésitez pas à communiquer avec la conseillère en orientation de notre école, madame Isabelle Côté au : 418 686-4040, poste 5742.